



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12456

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/01/2019
40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2000B00243

Siret : 339 651 309 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3134780

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 231150T1247000/001 290852/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 231150T1247000/001 290852/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : MENUISERIE GENERALE DU PERCHE

Sigle : M.G.P

5 LA FONTENELLE
ZI LA GRIPPE
61400 MORTAGNE AU PERCHE

Téléphone : 02 33 25 40 33

Fax : 02 33 25 05 62

Portable :

Site Internet : www.menuisieremgp.fr

E-mail : accueil@menuisieremgp.fr

Responsabilité légale :

SAGOT ANTHONY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 16/05/2023 |
| 4132 | Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE | 09/03/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 16/05/2023 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.